



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Maison Lauth

Monument(s)

Appellation : Maison Lauth

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 25/06/1928

Étendue de la protection : Façade sur rue et toiture : classement par arrêté du 25 juin 1928 ;
classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.